

AB ARABESQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7500 euros
Siège social : 2 A Rue du Docteur Lefort
51100 Reims
888 473 048 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à 10 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 2 A Rue du Docteur Lefort 51100 Reims.

L'assemblée est présidée par M. Yasser AHMAD Gérant associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- M. Yasser AHMAD, demeurant 8 Avenue Georges Hodin 51100 Reims, détenteur de la pleine propriété de 375 parts, trois cents soixante-quinze parts ;
- M. Ahmed EL AHMED, demeurant 4 Allée Georges Bizet 51100 Reims, détenteur de la pleine propriété de 375 parts, trois cents soixante-quinze parts ;

Total des parts des associés présents ou représentés : 750 parts détenues en pleine propriété sur les 750 parts composant le capital social.

Le Président de Séance constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport de la Gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément d'un associé ;
- Modification corrélative de l'article 8 des statuts ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION - AGREMENT D'ASSOCIE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'autoriser la cession de parts sociales envisagée par M Ahmed EL AHMED. Et en conséquence d'agréer en qualité d'associé, conformément à la loi et à l'article 12 des statuts :

M Said BOUTIAR, né le 13 mars 1974 à M Diq Fnidq (Maroc), de nationalité Marocaine, demeurant en Espagne à C PITAGORES, 16-18 P02 4 Codigo Postal : 08031 Barcelone.

Cet agrément prendra effet à compter du jour où la cession définitive sera signifiée à la Société.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - MODIFICATION DE L'ARTICLE 8

Sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la cession de parts autorisée sous la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts :

« ARTICLE 8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 7500 € (sept mille cinq cents euros).

Il est divisé en 750 (Sept cents cinquante) parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les parts sociales sont attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :

- M Yasser AHMAD, à concurrence de 375 parts.
- M Said BOUTIAR, à concurrence de 375 parts.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 750 parts. »

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION – DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

LES SIGNATAIRES

M Yasser AHMAD

Signé électroniquement le 16/07/2023 par
Yasser AHMAD

Signed with
universign



M Ahmed EL AHMED

Signé électroniquement le 16/07/2023 par
AHMED EL AHMED

Signed with
universign



Page 2 sur 2